



Décret Paysage adopté, promesses concrétisées?

Geplaatst op vrijdag 18 oktober 2013 | 

 SHARE

Après deux longs jours de concertation au Parlement, la réforme du Paysage de l'enseignement supérieur a été adoptée en commission hier soir. L'occasion de revenir sur les différents points de cette réforme, les bons comme les mauvais, et de rappeler les revendications de la Fédération des Étudiants Francophones.

Le décret Paysage du Ministre Marcourt modifie la structure de l'enseignement supérieur en réorganisant celui-ci sur une base géographique. Quels sont les changements? Le point le plus important concerne la création d'une Académie de Recherche de l'Enseignement Supérieur qui chapeautera les pôles académiques. Le but est de promouvoir la collaboration entre les différents établissements et d'assurer un suivi de leurs avis vers le gouvernement. S'y ajoutera le nouveau système d'évaluation. Autre point important, la moyenne requise pour réussir son année passe à 10/20.

Face à ce décret, la FEF a émis des réserves sur certaines propositions qui nuiront à l'enseignement supérieur. Le manque de perspectives concernant la création d'infrastructures supplémentaires (espaces d'études, logements, services,...). La sélection à l'entrée est maintenue avec l'obligation pour les étudiants en médecine qui échouent en janvier de se réorienter. La politique d'aide à la réussite reste insuffisante face aux nombreuses demandes insistantes des étudiants. Et enfin, la question centrale du refinancement de l'enseignement supérieur n'est toujours pas abordée.

Suite à ses actions, la FEF a obtenu le retrait de plusieurs points contestés dans le décret Paysage: le gel de la répartition du financement entre les établissements, la déstructuration complète des programmes à travers la suppression de l'année d'études, la légalisation du refus d'inscription par manque de place, l'augmentation du minerval pour certaines hautes écoles et le manque de représentation étudiante.

Pour rappel, le 28 mars dernier les étudiants belges étaient sortis dans la rue pour demander un enseignement de qualité pour tous et un refinancement public de celui-ci. « Ce n'était qu'une première étape! La FEF attend le décret financement de pied ferme et compte suivre de près la mise en place du décret Paysage » explique Corinne Martin, présidente de la FEF. « La collaboration entre les établissements et la mise en commun de leurs services doit mener à un enseignement de qualité pour tous. Il faut améliorer le système pour les étudiants mais également pour le personnel de l'enseignement supérieur. »

FEF - 16 octobre 2013